leo lagrange
MEDITERRANEE
FEDERATION

Projet Pédagogique

ALP Bas Vernet

Année 2024-2025

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE ..... **Erreur ! Signet non défini.**

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET 3

Champs d'action du projet 3

Caractéristiques 3

Structure et environnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hebergement (ALSH) du Bas Vernet : 3

Les dispositifs 5

LE PUBLIC VISE 5

Caractéristiques par tranche d'âge 5

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs 7

LES OBJECTIFS DU PROJET ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange 8

Les objectifs du PEL - PEdT 9

Les objectifs du Plan Mercredi ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les objectifs généraux ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les objectifs opérationnels 12

Les projets d'activités : 15

LES MOYENS 20

Les humains : 20

Le directeur : Rôle et fonctions 20

Les partenaires 24

Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire) 24

La communication 25

L'EVALUATION ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les outils d'évaluation 27

La Charte de qualité 27

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les moyens 28

Nos engagements 28

La Fédération Léo Lagrange Fédération 29

La Délégation Nationale Enfance 30

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « Acquisition d'heures d'accueil d'enfants en accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'heures d'animation et de jours d'ouverture périscolaires - Années scolaires 2024-2025 à 2027-2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n°2 et 3 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de la Têt.
L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.
Perpignan (Perpinyà en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Occitanie. Selon l'INSEE, la population en 2018 est de 119188 habitants. Le paysage géographique de Perpignan est surtout marqué par le Pic du Canigou (2 784 m), situé au sud de la ville juste à la frontière espagnole et visible depuis le centre-ville. Perpignan s'étend du nord au sud sur près de 13 km et d'est en ouest sur près de 12 km. Perpignan est une « ville fleurie », elle abrite plusieurs parcs. En voici les principaux : Au centre-ville, Square, les Allées Maillol, Le Jardin de la digue d'Orry, Le Jardin de la pépinière, Le Jardin des remparts, Les Jardins de la Basse, Le Jardin Terrus, qui font partie des plus connus. Au sud, nous avons le Parc Sant Vicens, le Parc des sports (moulin à vent), Serrat d'en Vaquer, Las Canals. Au nord, nous y trouverons entre autres le Parc Maillol.

Structure et environnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Bas Vernet :

L'accueil de loisirs du Bas Vernet se situ au quartier du Bas Vernet. Le quartier est divisé en plusieurs secteurs : Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre, il regroupe 1225 logements pour 2511 habitants. C'est un quartier qui concentre plus de jeunes que sur l'ensemble de la ville : on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune. Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), l'objectif principal était de le désenclaver (source INSEE 2018).

Dans ce quartier l'on trouve : un centre commercial de proximité qui se développe progressivement, l'institut méditerranéen de formation en soins infirmiers, des médecins, deux pharmacies, la maison pour tous, plusieurs associations de quartiers, une régie de quartier, deux centres sociaux, une halte-garderie.
Les espaces de loisirs : Le stade SBROGLIA, deux jardins avec espaces de jeux ainsi qu'un accès de promenade le long du fleuve de la Têt. Il y a un accès piéton rapide en direction du centre-ville de Perpignan par le pont/la passerelle donnant sur le théâtre de l'Archipel. Le quartier dispose de 2 groupes scolaires.

Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Il y a deux groupes scolaires maternels et primaires au quartier du Bas Vernet. Ils sont placés en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire) :

- le groupe scolaire Victor Duruy situé à rue du Carol
- le groupe scolaire Pont Neuf situé au 2 rue Hondrat

C'est dans l'accueil de loisirs du Bas Vernet situé au 2 rue des Nohèdes que sont organisés les accueils de loisirs de l'ALP Bas Vernet en période de vacances scolaires ainsi que l'accueil de loisirs sans hébergement élémentaire (ALSH) périscolaire des mercredis. Cet accueil de loisirs est situé en zone REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire). L'accueil de loisirs se trouve à l'entrée du quartier du Bas Vernet à la sortie de la route nationale 9, il est en périphérie des immeubles types « HLM », entouré d'une petite zone pavillonnaire et à environ 3 kilomètres du centre-ville. Les locaux appartiennent à la ville de Perpignan et durant les temps des accueils de loisirs ils sont confiés à la responsabilité de la directrice. Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière est déléguée à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée par le biais d'un marché à bon de commande.

Fréquence :

- Petites et grandes vacances scolaires (Cf. tableau pour les effectifs).
- Capacité d'accueil : 100 enfants par jour.
- Lieu : ALP Bas Vernet 2 rue des Nohèdes 66000 Perpignan
- Organisateur : Fédération Léo Lagrange Méditerranée perpignan
- Équipe d'encadrement :
    - Selon les effectifs, 3 à 6 animateurs sont nécessaires. Cet accueil est habilité par la SDJES, nous respectons la législation d'encadrement en vigueur qui est 1 animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire présents sur la structure.
    - Qualification des animateurs, les qualifications minimums à avoir : l'équipe doit être composée à 50 % de salariés titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA), pour les 50 % restant un minimum de la moitié doit être constitué d'animateurs BAFA en cours, l'autre moitié d'animateurs non qualifiés.
- **Constitution de l'équipe ALSH Bas Vernet :**
    - 1 directrice titulaire du BEPEJEPS loisirs tout public,

- 3 animatrices permanentes, intervenant sur l'ALAE Pont Neuf et sur l'ALSH du Bas Vernet, titulaires du BAFA, un à deux animateurs supplémentaires recrutés en contrat d'engagement éducatif (CEE).

- **Les modalités d'inscriptions :**
  - Inscription administrative : compléter la fiche sanitaire et fournir les copies de tous les justificatifs ou documents = inscription à renouveler chaque début d'année scolaire.
  - Avant chaque nouveau cycle, il est nécessaire d'effectuer la réservation et de procéder au règlement du montant dû – auprès de la directrice. Moyens de paiement acceptés : chèques, espèces, CESU et ANCV (date de validité en cours).
  - Elles se font auprès de la directrice de la structure, les jours des permanences.
  - Les permanences sont organisées les lundis, mardis et mercredis après-midi.
- **Tarifs :**
  - Les familles bénéficient de formules « journée » ou « demi-journée », avec ou sans repas à l'unité ou de « forfaits » sur les mercredis si elles réservent le cycle complet.
  - La tarification s'applique en fonction du QF CAF ou MSA de chaque famille d'après la grille des tarifs fixés communiquée par la Ville. Elle est actualisée à chaque rentrée scolaire.
  - Les factures et devis sont fournis sur demande.
- **Les horaires :**
  - De 7h45 à 9h00 : Temps d'accueil du matin.
  - De 11h30 à 12h00 : Temps du départ échelonné du midi, il est proposé aux parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine. Pour ceux qui ont l'autorisation de partir seuls le départ est à 12h00.
  - De 13h30 à 14h00 : Temps d'accueil de l'après-midi.
  - 17h00 et 18h15 : Temps de départ du soir, les enfants qui partent seuls attendront l'heure indiquée par les parents sur la fiche de renseignements pour quitter l'ALSH.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
  - Contrat Territoriale Globale,
  - Projet Educatif Local
    - Projet Educatif De Territoire
      - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
        - APU
        - Dispositif de réussite éducative
  - Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

En ALSH extrascolaire, petites et grandes vacances : l'inscription est ouverte à toutes les familles sans condition de domiciliation. En grande majorité, le public accueilli est issu du quartier du Bas Vernet, il n'en reste pas moins ouvert à tous les enfants de la ville de Perpignan et ses alentours (extra-muros).

Caractéristiques par tranche d'âge

Caractéristiques par tranche d'âge de l'accueil de loisirs du Bas Vernet : enfants de 6 à 12 ans

Besoin…	De 7 à…	De 10 à…
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace…). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois **s'isoler pour se situer en observateur du monde**, des autres, **intérioriser ses expériences**. ➢ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➢ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➢ Possibilité de silence ➢ Aménagement permettant de se reposer ➢ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➢ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

- Les enfants :
  - ✓ Les moyens mis en place afin de communiquer et d'orienter vers l'accueil de loisirs :
    Une équipe permanente : L'équipe d'encadrement composée de la directrice et de 2 animatrices est positionnée sur les accueils de loisirs Bas Vernet en ALSH péri et extrascolaire et en ALAE de l'école élémentaire Pont Neuf ; ceci permet d'orienter ces différents publics, enfants et familles, de les informer et de les accompagner vers l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires.
    - Un travail de collaboration, d'échange et de partenariat entre les directrices des ALAE Pont Neuf et Victor Duruy permet d'orienter les familles vers ALP par exemple par la mise en place de projets d'activités en commun durant les temps méridiens des deux ALAE à l'ALP. Ainsi, faire connaitre ou redécouvrir la structure d'accueil de loisirs à ces enfants.
  - ✓ Autres moyens de sensibilisation : distribuer les programmes d'activités aux deux ALAE et solliciter directement les parents en les orientant et les informant des modalités d'inscription et des tarifications.
- Les coopérations :
  - ✓ Les animateurs / animatrices et la directrice des ALAE et accueil de loisirs maternel Duruy travaillent en collaboration avec nos accueils de loisirs dans le cadre de notre projet « passerelle » l'objectif étant de permettre une transition et passage des grands maternels vers l'ALP, ce même travail est fait avec l'école maternelle Pont Neuf.
  - ✓ Les enfants et les familles identifient l'équipe du primaire et considèrent ces accueils de loisirs Maternel et Primaire comme un ensemble d'organisation unique. Nous mettons en œuvre une cohérence de fonctionnement et des projets communs encourageant les rencontres : prise des repas en cantine dans les locaux de l'école Duruy, organisation de sorties en commun les mardis et jeudis, projet Rollers, projet jardin communal…
  - ✓ Regrouper les inscriptions : Les familles qui ont des enfants inscrits dans les deux accueils de loisirs sont suivies (pour les inscriptions, réservations et règlements) par une seule directrice.
- Les groupes d'enfants :
  Les enfants sont répartis en trois groupes par tranche d'âge :
  - **Les Cadets de 6 à 7 ans,**
  - **Les Genius de 8 à 9 ans,**
  - **Les Magnums de 9 à 12 ans.**

Dans son quotidien : le public fréquente beaucoup les espaces jeux extérieurs avec balançoires, l'espace avec la pyramide et les city stades. Certains enfants pratiquent le football au club du Bas Vernet, d'autres la boxe sur l'avenue Torcatis (majoritairement les garçons).

Type d'accueil	Présences type journée de vacances	Moyenne de présences par période de vacances
A.L.S.H. : Accueil de Loisirs extrascolaire.	Matin	Entre 33 et 40 enfants
	Repas	Entre 38 et 40 enfants
	Après-midi	Entre 40 et 60 enfants

Les enfants inscrits sont issus à 60% des groupes scolaires du Bas Vernet : Victor Duruy représente la plus forte proportion avec en moyenne 50% du public accueilli et Pont Neuf représente 35%.
Les 15% restants sont issus des groupes scolaires élémentaires du quartier Nord : Emile Roudayre, Georges Dagneaux, Jean Jaurès, Pasteur Lamartine, Victor Hugo, Hélène Boucher. Les « fratries » ayant au moins un enfant d'âge maternel s'inscrivent tous sur l'ALM. La directrice du site gère les encaissements. Chaque groupe possède sa salle et son aménagement. Les projets d'animations et activités sont adaptés en conséquence.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.
Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.
Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.
Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde.
Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.
L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.
Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif.
Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant

qu'animateur. rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvredu projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.
Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**
Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.
Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire :**
Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local…
Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.
Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.
En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires…). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.

- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH. »

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développée sur les temps périscolaires, sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants…)
5. d'un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives.

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants
   - Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
   - Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
   - Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.
2. Les partenaires éducatifs
   - Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
   - Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
   - Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.
3. Les parents
   - Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
   - Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.

Les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels du projet pédagogique :

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	Lutter contre les discriminations	– Organiser des activités, temps et espaces d'expression permettant les échanges et la communication. – Sensibiliser aux discriminations en intégrant dans les règles de vie la notion de respect de chacun et en encourageant un climat de confiance permettant à tous d'avoir sa place dans le groupe. – Développer des partenariats et intervenants avec des associations traitant du handicap. – Prendre en compte les difficultés liées au handicap de l'enfant ou de l'adulte et l'intégrer au fonctionnement, aménagement de l'espace, protocole d'accueil… – Egalité entre les filles et les garçons.
	Accompagner l'enfant vers la construction de sa citoyenneté	– Mettre en place un fonctionnement commun et cohérent entre les différents accueils de loisirs (ALSH Duruy et Bas Vernet) – Encourager chaque enfant à participer et prendre en compte son avis – Mettre en place des outils encourageant la participation de l'enfant – Organiser des jeux et activités collectifs permettant de démontrer l'importance du respect des règles pour leurs bons déroulements
	Perpignan est Ville Amie des Enfants	– Participation au projet « les droits de l'enfant »
Favoriser l'accès à la culture	Faire découvrir aux enfants différents aspects culturels	– Participer aux spectacles, concerts, films à l'affiche ainsi qu'aux visites guidées organisées par la ville de Perpignan – Participer au projet de la découverte du patrimoine de notre cité. – Mettre en place des projets avec la médiathèque de perpignan, ET LA BIBLIOTHEQUE de Duruy, participer aux animations, aux débats, et prendre le temps de découvrir l'univers du livre. – Emménager un espace bibliothèque à l'accueil de loisirs accessible par tous les enfants des différents accueils.
Permettre l'éducation au Développement durable	Education à la consommation responsable	– Sensibilisation au non gaspillage – Découverte et rencontres avec les producteurs locaux – Apprendre et mettre en place des outils permettant de favoriser le non-gaspillage en cantine – Mettre en place des projets de jardinage en partenariat avec l'ALM Duruy, exemple : la parcelle communale. – Organiser des rencontres entre les Cadets de l'ALP Bas Vernet et les grands de l'ALM Duruy, pour la construction de mobilier de jardin avec des matériaux de récupération
	Favoriser les gestes écologiques	– Donner une dimension complémentaire au projet jardinage en faisant participer les familles aux diverses étapes du projet – Mettre en place le tri sélectif sur les accueils de loisirs – Encourager l'utilisation des moyens naturels pour se déplacer : projet Rollers

Développer l'autonomie	Rendre l'enfant responsable	– Mener des activités en lien avec la prise de décision des enfants – Donner des responsabilités et encourager la prise d'initiative – Impliquer les enfants dans l'élaboration des programmes d'activités – Encourager et mettre en place des projets d'enfants
	Permettre le libre choix	– Organiser des temps libres pour les enfants – Prendre en compte les choix des enfants – Permettre une gestion qui tend vers une autonomie du groupe des grands
Développer la motricité	Encourager le développement de la coordination motrice de l'enfant	– Organiser des activités physiques et laborieuses en prenant en compte les capacités individuelles de chaque enfant – Développer la dextérité et la précision de l'enfant
	Participer aux mini stages sportifs	– Découvrir les activités culturelles, physiques et sportives proposées par la ville de Perpignan
Parentalité	Initier des projets en partenariat avec les familles	– Projet jardinage – Organisation d'évènements en partenariat avec les familles : kermesses, sorties… – Organiser un espace de partage et d'échange avec les familles – Mettre à disposition un outil de communication avec les familles : KIDIZZ

Les objectifs opérationnels :

➢ Développer l'éducation à la citoyenneté :

Lutter contre les discriminations :

- Nous encourageons l'acceptation et le respect de chaque adulte, enfant, afin de leur permettre de s'épanouir et d'avoir une place et un rôle à part entière au sein du groupe. Ceci se traduit par la mise en place de règles de vie fondées sur le respect de chacun. L'équipe doit prendre en compte les difficultés et la particularité de chacun qu'il soit un enfant ou un membre de l'équipe. Elle doit mettre en place un suivi et adapter les activités et jeux en fonction des besoins et capacités de chacun.
- S'informer et mettre en place les outils et protocoles utiles à l'accueil des personnes en situation de handicap ou de demande particulière, protocole d'accueil individualisé (PAI).
- La directrice met en place un suivi avec l'ensemble des partenaires, l'équipe éducative, les parents afin de mettre en place les meilleures conditions d'accueil.
- En mettant en place une organisation favorisant une égalité entre les filles et les garçons, ne pas limiter des espaces de jeux aux uns ou aux autres, proposer aux enfants inscrits l'ensemble des activités.

Accompagner l'enfant vers la construction de sa citoyenneté :

- Nous partons du constat que l'enfant est au cœur de notre organisation et qu'il participe aux différents accueils de loisirs de la maternelle jusqu'au primaire. L'accompagnement de la construction de sa citoyenneté passe par un fonctionnement cohérent et unique entre les différents accueils de

loisirs : ALP, ALM des mercredis et ALSH primaire et maternel des vacances scolaires (par exemple : élaboration des mêmes règles de vie).

- Valoriser les « bons comportements ». L'enfant comprendra qu'un accueil de loisirs fonctionne comme une microsociété : création et matérialisation des règles en début d'année.
- Dans notre pratique et notre discours, nous veillerons à encourager l'enfant à réaliser par lui-même les activités et jeux, et à valoriser ses réussites et ses progrès.
- Nous travaillerons sur l'importance de fonctionner ensemble, du respect des règles de vie et des jeux. À rappeler lors des temps de parole et de régulation avec les enfants.
- Participer à des projets en lien avec la valorisation des droits et devoirs de l'enfant. Par exemple : participation à l'élaboration des règles de vie et du projet des droits de l'enfant avec la réalisation d'une BD.
- Valorisation des droits de l'enfant, les animateurs proposeront des projets d'activités mettant en lumière les spécificités de ces droits.

Favoriser l'accès à la culture :

Faire découvrir aux enfants différents aspects culturels :

- Nous participons au projet « découverte du patrimoine de la ville de Perpignan » par la valorisation éducative et touristique de ce patrimoine, ainsi qu'à la journée de valorisation des travaux en juin.
- En organisant des visites de la ville de Perpignan animées par des guides spécialisés.
- En exploitant la bibliothèque de l'accueil de loisirs du Bas Vernet, avec un accès libre et autonome.

➢ Permettre l'éducation au développement durable :

Education à la consommation responsable :

- Travailler sur la notion de gaspillage et de ressources naturelles épuisables, par exemple en sensibilisant les enfants durant le repas au non-gaspillage et à la gestion des quantités servies dans l'assiette, ceci en accompagnant l'enfant à évaluer la quantité de nourriture qui lui sera nécessaire. Durant les temps de prise des repas, nous instaurons une ambiance rassurante et ludique (propice à la découverte et au plaisir).
- Lire les menus avant la prise de repas incite au questionnement. Ceci afin d'expliquer ce qu'il y aura dans l'assiette et apporter les réponses nécessaires à l'acceptation de son contenu, le but étant de prévenir le rejet lié à l'aspect visuel des aliments cuits, réaction due le plus souvent au manque d'informations lié au descriptif du menu.

Favoriser les gestes écologiques :

- Nous initions les enfants aux gestes d'écocitoyenneté en proposant des activités en lien avec cette notion : recyclage, préservation de la planète et de ses ressources naturelles, tri sélectif.
- L'équipe propose un projet jardinage durant toute l'année scolaire afin de sensibiliser l'enfant à son environnement et ainsi l'accompagner et le rendre acteur des gestes éco citoyens.

Deux projets seront mis en place durant toute l'année scolaire :

- Le projet « jardinage ALSH Bas Vernet » : un groupe sera invité à participer à la création d'un espace vert à l'ALSH Bas Vernet.
- Le projet « jardinage en partenariat avec l'ALM Victor Duruy » : une parcelle communale nous a été attribuée afin de réaliser un potager. Cela permet de constater, par la production de fruits et légumes de saison, le cheminement de la croissance et des besoins des végétaux. Ce projet a pour

but de sensibiliser aux moyens nécessaires à cette croissance et de la nécessité de travailler ensemble (sortir de la dimension de l'accueil de loisirs).

- Un projet « Roller » sera proposé afin de valoriser, dès le plus jeune âge, les possibilités de se déplacer en utilisant sa propre énergie.
- Nous favorisons le lien social en ouvrant notre jardin pédagogique du projet « parcelle communale » aux familles et nous les encouragerons à participer à l'élaboration du projet.

➢ Développer l'autonomie :

Rendre l'enfant responsable :

- Permettre aux enfants d'organiser leur temps libre, de participer et d'agir, dans et pour leur structure, en les rendant autonomes et responsables. Participation à l'organisation de temps libre, autogérée par les enfants.
- Les enfants devront être acteurs de leurs repas et seront encouragés à manger proprement et dans la convivialité, ainsi qu'à éviter le gaspillage et le bruit. L'enfant pourra être responsable de table (appelé « chef de table ») et ainsi gérer la desserte sur sa table. Il rappelle aux camarades leur rôle dans le rassemblement des couverts et le vidage des assiettes dans la poubelle de table.
- Pour les grands de la maternelle, un travail autour du projet « Passerelle » se fera en collaboration avec l'accueil de loisirs maternel Victor Duruy permettant l'accompagnement et les préparant au passage vers l'ALP : sortie journée en commun, prise de repas dans les mêmes locaux, organisation commune, projets communs entre le groupe des grands maternel et les Cadets (exemple : projet jardinage).
- Dès la rentrée de septembre, durant les repas, un suivi personnalisé pour les enfants de 6 ans est mis en place. Ils sont pris en charge ensemble et sont réunis autour de la même table, une attention particulière leur est accordée afin de faciliter la transition entre les deux accueils.

Permettre le libre choix :

- Permettre à chaque enfant de faire des choix dans les activités et les projets, d'émettre un avis et/ou une proposition lors des temps d'échanges, mais aussi durant les moments moins formels.
- Mettre en place des plannings, des fonctionnements et des aménagements adaptés à chaque tranche d'âge lors des temps de préparation en équipe. Proposition d'un espace libre détente tous les jours, ainsi qu'un temps d'animation cadré intérieur et un temps d'animation cadré extérieur.
- Développer des actions concrètes, débats, échanges, ateliers libre expression et de concertation.

➢ Développer la motricité :

Encourager le développement moteur et la coordination de l'enfant :

Proposer des activités physiques, des jeux sportifs, d'orientation, de collaboration, sollicitant différents supports et exercices.

Pour les 6 / 7 ans, l'activité physique aide au développement du cerveau, il est recommandé d'être en mouvement et d'exercer une activité physique. Dès 8 ans, le développement moteur primaire des enfants est bien établi et c'est le moment du perfectionnement.

La pratique et les exercices vont permettre aux enfants d'améliorer leur capacité de transformation du mouvement (par exemple : réagir rapidement au cours d'une partie de sport collective), leur capacité d'orientation ou encore la coordination main-œil. Les exercices et les activités physiques restent très importants afin permettre aux enfants de bien grandir.

Mise en place du projet Rollers. Les animateurs organisent également des jeux de plein air offrant une multitude d'idées pour développer l'adresse chez l'enfant (par exemple : découverte des joies du déséquilibre, de l'équilibre mais aussi tous les jeux de ballons et balles, des parcours, des rallyes...).

Développer la dextérité et la précision chez l'enfant :

- L'enfant va développer sa dextérité et sa précision qui se stimulent par le jeu. L'équipe mettra en place des projets d'activités ou d'animations regroupant plusieurs séances afin de répondre aux différents besoins de l'enfant.
- La pratique d'activités manuelles permet le développement de ses capacités, sa logique, sa concentration : des activités essentiellement manuelles encourageront l'observation, la concentration, préciser ses gestes et faire appel à son esprit logique sont autant de compétences mobilisées. Des ateliers libres seront mis en place à cet effet : Mikado, Origami, puzzles.

Les projets d'activités :

Les projets d'activités ou d'animations sont proposés par les animateurs lors de chaque cycle, ils peuvent être individuels ou par groupe. Ils doivent répondre à un objectif général du projet pédagogique, l'animateur peut mener des projets d'activités d'enfants (projets d'enfants).
Un projet d'activité doit avoir deux séances d'activité minimum et cinq séances maximum. Il peut être reconduit après évaluation et mise à jour de son suivi. Il est formulé par écrit sur une trame type sur laquelle il faut compléter un tableau regroupant les différentes étapes de sa réalisation. L'équipe d'animation est accompagnée et formée à la notion et à la méthodologie de projet d'activités ou d'animation par la direction.

Chaque animateur met en place un projet sur un thème spécifique par période allant d'un cycle à l'autre. Les trames sont distribuées trois semaines avant le prochain cycle, l'écrit des projets est réalisé durant les réunions de préparation les lundis de 14h30 à 16h00. Le directeur coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques.

Des réunions inter-centres, maternel et primaire, sont organisées afin d'organiser les projets communs entre les deux structures : projet « jardinage parcelle communale ».

Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Après l'écriture et la mise en place des projets, un bilan permet de faire une évaluation des objectifs à atteindre. L'ensemble des projets est conservé et mis à disposition à chaque réunion afin de permettre à l'équipe la continuité et la cohérence des projets proposés toute l'année.

L'évaluation du projet d'activité ou d'animation est dirigée et organisée par la directrice. Chaque animateur doit mettre en place une méthode d'évaluation, outils, grilles, questions ou observations, en lien avec les objectifs à atteindre déclinés dans ses projets. C'est en réunion de préparation que l'organisation des créneaux, pour définir les modes d'évaluations de chaque projet et de sa mise en place, est élaborée. Ces outils permettent au porteur du projet dans un premier temps de se positionner par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé et, dans un second temps, d'évoluer, de progresser, et de mettre en place un suivi des objectifs à atteindre.

Les projets d'enfants :

La participation des différents publics au sein de nos structures est une des priorités de Léo Lagrange. Dans notre travail pour développer cette démarche, l'équipe sera formée et accompagnée par le directeur. Nous nous baserons sur l'échelle de participation des publics établie par le sociologue Sherry Arnstein en 1969, réadaptée au monde de l'animation et aux projets d'enfants par Roger Hart en 1992 (Annexe participation des publics). Les animatrices et animateurs seront donc formés à ce concept, la finalité étant de développer des actions, des outils, une posture et une démarche de façon à tendre vers le plus haut degré de participation des enfants. L'équipe d'animation sera le premier accompagnateur des projets et des idées des enfants. Il ne s'agit pas de se limiter à donner des responsabilités aux enfants, les impliquer dans l'élaboration des règles ou leur donner accès à d'avantage d'autonomie. L'idée est de permettre au public :

- d'agir, pour et dans son environnement direct, sa structure et plus tard en société
- de lui permettre de faire évoluer les choses
- de remettre en question les fonctionnements et les cadres pour les améliorer
- d'apporter de nouvelles idées d'activités et de formuler tout simplement leurs envies.

Les méthodes pédagogiques :

La place des enfants, la participation active et la valorisation des enfants :

Notre posture est claire et fait directement le lien avec les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Cf. Projet éducatif Léo Lagrange : La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants …). Nous sommes au carrefour des interrelations de tous les différents acteurs éducatifs de l'enfant, parents et familles, enseignants, ATSEM, agent de cantine et d'entretien, responsable ville éducatif et restauration, et sommes « un » interlocuteur privilégié du public. A l'écoute et facilitateur, nous nous devons de faire le lien avec ces différentes personnes pour une prise en compte globale de l'individu, une meilleure connaissance et un suivi de qualité de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique, nous avons choisi de nous appuyer sur la méthode développée par Medeci (1990), qui met en avant le concept de participation, intrinsèquement lié aux méthodes actives. Ce choix repose sur une loi fondamentale du développement de l'enfant : le besoin d'activité pour s'affirmer et construire son identité. En effet, la méthode Medeci souligne l'importance de placer l'enfant au cœur de son apprentissage, en le rendant acteur de ses expériences et en valorisant son engagement dans des actions concrètes. Cette approche permet de répondre à son besoin naturel d'exploration et de participation active. À travers les activités proposées dans ce projet pédagogique, l'enfant est encouragé à prendre des initiatives, à s'exprimer et à collaborer avec ses pairs, favorisant ainsi son développement global. La méthode active de Medeci permet également de développer l'autonomie, la confiance en soi et le sens des responsabilités chez l'enfant, en créant un cadre où il peut s'exprimer librement et contribuer à la dynamique de groupe. Ce processus éducatif non seulement enrichit l'expérience individuelle, mais encourage également la cohésion sociale et le respect des autres, des valeurs fondamentales pour un apprentissage citoyen et inclusif.

Ainsi, en intégrant cette approche participative dans notre projet pédagogique, nous visons à offrir aux enfants un environnement stimulant, où ils peuvent s'épanouir à travers des activités ludiques et formatrices, tout en satisfaisant leur besoin d'agir et de s'affirmer dans un cadre bienveillant et structuré.

Autre orientation pédagogique, la méthode Montessori, fondée par Maria Montessori, est renommée pour son approche éducative centrée sur l'enfant et l'aménagement de l'espace d'apprentissage. Elle valorise la création d'environnements soigneusement conçus pour favoriser l'autonomie, la concentration et l'apprentissage actif. Le mobilier Montessori, spécifiquement conçu à taille d'enfant, permet une utilisation indépendante et encourage, le respect de l'ordre et de l'organisation. Les espaces sont aménagés pour être accessibles, attractifs et fonctionnels, offrant des activités et des matériaux adaptés aux besoins et aux intérêts des enfants. Cette méthode favorise un cadre d'apprentissage où les enfants peuvent explorer librement, manipuler les matériaux et développer des compétences à leur propre rythme, tout en étant guidés par des principes d'ordre, de choix et de responsabilité. Ainsi, le mobilier et les espaces selon Montessori ne sont pas de simples outils, mais des éléments essentiels qui soutiennent et enrichissent le développement cognitif, émotionnel et social des enfants.

Journée type:

- **7h30 - 7h45** : L'animateur ou la directrice se charge de la désactivation de l'alarme, l'ouverture des locaux, la préparation des salles, l'ouverture des fenêtres et volets, la mise en route des radiateurs, la préparation de l'outil informatique et de la collation du matin.
- **7h45- 9h00** : Accueil du matin, les enfants et parents doivent sonner afin de signaler leurs présences car la porte reste verrouillée de l'extérieur pour répondre au Plan Vigipirate « sécurité renforcée ».

L'accueil se fait à l'entrée. Nous accueillons les enfants et les familles de façon bienveillante. Accueillir, c'est rassurer et faire du lien. Nous récupérons toutes informations utiles au bon suivi de l'enfant. Les enfants doivent se diriger vers les points d'eau afin de laver leurs mains et poser leurs affaires sur les porte-manteaux nominatifs. Dans les salles, des ateliers sont installés (jeux, échecs) et des coins lecture, dessin. Une musique douce ou d'ambiance apaisante accompagne les enfants.

- **8h00 - 9h00** : Arrivée progressive des trois animateurs (8h00, 8h30, 9h00), les groupes d'enfants se forment, dans chaque salle, les Cadets, les Genius, les Magnums. C'est un temps « libre et de détente » organisé en intérieur ou et en extérieur selon les conditions météo.

Les Magnums sont en autonomie, un volontaire se charge de réaliser l'appel des présents, le groupe s'organise ensemble et met en place des ateliers libres.
Les Genius et les Cadets participent aux ateliers préparés par les animateurs dans les salles. Les animateurs doivent jouer avec les enfants, ils doivent s'impliquer dans les ateliers tout en observant une surveillance du groupe. Une petite collation est proposée jusqu'à 8h20 pour ceux qui arrivent tôt le matin ou ceux qui auraient oublié de prendre le petit déjeuner.

- **9h00 - 9h45** : Chaque animateur se charge de son groupe, prise en main, appel des présents, les enfants sont comptés. Installation dans l'espace du temps de paroles : présentation de la journée (sorties, activités, repas), rappel des règles de vie de chaque groupe, ainsi que la thématique de la période. Chaque animateur met en avant son atelier de

façon ludique et originale (déguisement, imaginaire, histoire, chant, etc.). Passage aux toilettes.

- **9h45-11h30** : L'activité du matin est proposée aux groupes. Selon le groupe, l'animateur met en place son activité ou projet d'activité /d'animation. Les activités sont prévues en amont (voir programme établi en réunion). L'animateur veille à aménager l'espace et préparer son matériel avant le début de son activité (le matin ou en temps de réunion).

Animations/Ateliers :

L'activité est un puissant facteur de développement pour l'enfant. C'est par « l'agir » que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. L'équipe met en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins du public. L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux).

Les domaines d'activités :

- Le jeu sous toutes ses formes : sportif, d'équipe, de société, de fiction, de construction, symbolique, grands jeux. Parcours de motricité et sportifs en extérieurs.
- Expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Découverte (sorties, visite de musée, cinéma, théâtre, milieu urbain ou rural...)
- Développement durable, citoyenneté, initiation sportive, sciences, nature, culturel
- La lecture, le conte
- Activité sportive avec intervenant.

- **11h30-11h50** : temps libre intérieur ou / et extérieur selon le choix des enfants et la météo.
- **11h50-12H15** : passage aux sanitaires, lavage des mains puis les enfants accompagnés des animateurs vont au réfectoire situé à l'ALM Duruy (300 m à pied). Les enfants sont comptés, l'équipe prend les listes d'enfants, les fiches sanitaires et les pharmacies. En sortie journée, des pique-niques sont livrés pour l'occasion.
- **12h15-12h30** : La directrice ou animateur gère les départs échelonnés du midi puis rejoint le groupe au réfectoire.
- **12h15-13h15** : Déjeuner, les familles ont le choix entre un repas classique ou végétarien à indiquer lors de l'inscription. Les animateurs se placent chacun à une table de manière à avoir une vue d'ensemble sur la salle. Nous servons les enfants selon leur régime alimentaire, un chef de table est nommé. Nous incitons les enfants à goûter à tout, sans les forcer. Nous utiliserons des méthodes non contraignantes pour sensibiliser au « tout goûter ». Lecture du menu et explication de la composition des différents plats.

Nous mettons en place un système de responsable de table, basé sur le volontariat. Le responsable de table veille au bon déroulement de la desserte et ramène les plats et couverts utilisés sur le chariot, sous le regard et le contrôle des équipes d'animation.

Fin du repas, les enfants empilent et rassemblent les couverts, assiettes, les responsables des tables les disposent sur la desserte. Dans le calme, le groupe sort de la cantine et regagne l'ALP à pied.

- **13h15 -14h00** : Temps libre et calme, chaque groupe organise son temps calme.

Les cadets écoutent de la musique calme, lisent et peuvent aussi ne rien faire. Ce temps permet de se détendre et de revenir à une position de réflexion, de détente faisant appel à l'imaginaire et à l'évasion. Le groupe des Genius profite d'un temps calme et libre, coloriages, jeux de sociétés, relaxation, échanges entre enfants. Ils sont organisés en petits ateliers de jeux. Les Magnums quant à eux sont en ateliers libres. Ils se regroupent, discutent, partagent et gèrent leur temps calme en autonomie. Pendant ce temps les animateurs préparent le matériel pour la reprise des activités de l'après-midi.

- **13h30-14h00** : accueil échelonné, arrivée des enfants inscrits l'après-midi.

Les parents sonnent, l'animateur en charge de l'accueil ouvre la porte et accueille l'enfant. Passage aux sanitaires, lavage des mains.

- **14h00-14h30** : Temps de parole : Prise en main du groupe, appel, échanges et concertation avec chaque enfant, rappel des règles de vie, présentation du programme de l'après-midi.
- **14h30-16h00** : Activités de l'après-midi, chaque animateur doit proposer son activité ou projet au groupe. Des partenariats avec la ville de Perpignan nous font bénéficier d'activités proposées par des intervenants. L'animateur est un acteur à part entière, il doit accompagner les intervenants et participer à l'activité avec les enfants.
- **16h00-16h30** : passage aux sanitaires, lavage des mains, goûter.

Un animateur responsable de la préparation du goûter le distribue à chaque groupe en s'assurant de réaliser le suivi du traçage des gouters consommés.

C'est un temps calme, les enfants participent à la distribution et l'organisation de ce temps. Le goûter peut être pris en grand groupe à l'occasion de rassemblement dans le cadre d'événements spécifiques (fêtes de fin de session, anniversaire, projet passerelle…)

- **16h30-17h00** : lavage des mains, temps libre, activité à la carte, jeux de société, lego, puzzles, jeux en extérieur. Le groupe des Magnums sont d'avantage sollicités afin d'organiser eux-mêmes leurs temps libres, faire, ne pas faire, rester à discuter entre eux, aller à l'extérieur, se poser ensemble ou seul.
- **17h 00- 18h15** : passage aux toilettes, lavage des mains et retour de chaque groupe dans sa salle. Un animateur désigné par la directrice se détache pour organiser les départs des enfants. Il prépare ce temps en prenant, auprès des collègues et en notant sur un cahier de suivi collectif, toutes informations ou transmissions nécessaires à faire aux parents et aux familles (conflits, bobos, etc.). Il est positionné à l'entrée et se charge d'ouvrir la porte aux parents, d'appeler et accompagner l'enfant ; Il engage la communication avec le parent en faisant un retour sur la journée et s'assure que celui-ci n'ait rien oublié (veste, sacs).

Les comportements dangereux et sensibles doivent être signalés à la directrice qui se chargera de mettre en place des conditions de rencontre avec le parent favorable à une écoute, à un échange, dans le bureau, dans le calme, jamais devant les autres parents par exemple.

- **18h00-18h15** : Les animateurs se détachent au fur et à mesure que le nombre d'enfants diminue afin de procéder au rangement et la préparation des activités du lendemain.

➢ LES MOYENS

Les moyens humains :

- **Le directeur : Rôle et fonctions**

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs
- Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs
- Développer des partenariats
- Animer la relation avec les familles et les enfants
- Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle, inscriptions, encaissements…)
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs)
- Animer et encadrer des équipes, assurer la formation de l'équipe d'animation
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

- **Les animateurs : rôle et fonctions**

L'accueil de loisirs compte trois à quatre animateurs, selon les effectifs. Deux animatrices sont permanentes, elles interviennent en temps périscolaires du midi, de l'étude du soir ainsi que les mercredis et les périodes de vacances. Les autres sont des animateurs recrutés en contrat d'engagement éducatif. C'est un poste ponctuel entrainant des changements de recrutement lors de chaque période de vacances.
La directrice est présente sur les temps du périscolaire selon son planning. Des permanences en semaine sont organisées afin de réaliser les inscriptions et les réservations.

Rôle et attitude de l'animateur

L'animateur est responsable de l'organisation et de l'encadrement d'activités dont il a la charge, en cohérence avec le projet de la structure.

Ces missions principales sont :

- Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble
  - Etre en accord avec le projet pédagogique de sa structure
  - Concevoir des projets d'animations ou d'activités, organiser et animer le programme d'activités (loisirs, soutien scolaire…)
  - Il assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet d'accueil de loisirs
  - Maintenir ou recréer les liens avec les familles et l'environnement social
  - Sensibiliser et mobiliser les enfants et les partenaires sur le projet
  - Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des projets
  - Donner des repères spatio-temporels et humains aux enfants

- Être à l'écoute, agréable, favoriser la communication durant les désaccords, être un médiateur et gérer les conflits
- Notion d'exemplarité, respecter les règles au même titre que l'enfant
- Expliquer toujours les raisons de ses décisions « pourquoi »
- Avoir un positionnement d'adulte responsable
- Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées
- Ne pas se contredire devant les enfants
- Savoir se remettre en question
- Savoir apprécier les critiques constructives
- Respecter le devoir de réserve

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant

  - Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
  - Formuler des règles de sécurité non-négociables, rappeler et répéter ces règles
  - Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
  - Ne pas abuser de son autorité, ne pas crier sur un enfant
  - Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
  - Se former et « s'auto-former »
  - Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
  - Être cohérent avec les pratiques de l'équipe.
  - Ne pas utiliser son téléphone portable à des fins personnelles durant le temps de travail
  - Respecter le droit à l'image des enfants et autorisations des responsables légaux. Ne pas publier des photos dans des sites personnels (Snapchat, Facebook…)

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

- 2 animatrices, intervenant à l'ALAE Pont Neuf, ALSH Mercredis et ALP vacances scolaires
- 1 à 2 postes d'animateurs en contrat d'engagement éducatif
- Le personnel technique : l'association « la Roseraie » se charge de l'entretien des locaux.
- La coordination Léo Lagrange :

L'organisateur en période de vacances est la fédération Léo Lagrange Méditerranée : nous contactons les coordinateurs de l'antenne de Perpignan pour indiquer tout changement ou besoins, ils sont nos principaux interlocuteurs.

Le matériel :

- Les animateurs disposent de matériel pédagogique et sportif stocké à l'ALSH Bas Vernet. Ils utilisent aussi des produits de récupération. Les règles d'utilisation sont déterminées lors de chaque réunion, chaque animateur doit ranger le matériel après utilisation.

- Une fiche de commande de matériel est mise à disposition afin d'organiser les achats et les commandes qui peuvent être effectuées via une liste de fournisseur sur Perpignan (Décathlon, Gifi, Auchan, Super U…) et un fournisseur spécifique par internet (LACOSTE DBE).

Les espaces : espace utilisé par l'ALSH Bas Vernet :

Les locaux de l'accueil de loisirs sont entièrement à notre disposition. Trois salles d'activités, une salle de bibliothèque, les toilettes des filles, des garçons et des personnes à mobilité réduite, deux espaces de stockage, une cuisine, un bureau de direction, deux cours.

LA COMMUNICATION

Les relations

- Entre enfants :

La communication entre enfants est un élément très important. Savoir s'écouter, se comprendre, ne pas se juger, provoquer de l'empathie permet la création d'un lien social facilitant les relations entre les enfants et pouvant même améliorer la communication entre familles. Pour ce faire, l'équipe organise des temps de parole formels et informels afin d'encourager et de faciliter l'expression entre enfants.
Des outils proposés permettent d'encourager la prise de parole, « la météo » pour le groupe des Cadets. Le mur d'expression pour le groupe des Magnums. La vie en collectivité s'organise autour de l'importance du respect des règles de vie, l'équipe reste attentive et réactive au respect de celles-ci. Une attention particulière est portée à régler les cas de conflits et de problématiques.
Autre moyen permettant d'encourager les relations entre enfants : l'intégration dans les règles de vie du groupe de la notion de respect de l'autre, elle passe aussi par la manière de s'adresser à l'autre avec pour principe « on doit rire ensemble, pas de l'autre ! »

- Entre les enfants et les animateurs :

Tout moyen de communication permet une relation d'échange. Elle se fait grâce aux animateurs qui établissent un climat de sécurité dans le groupe. Le devoir d'exemplarité des adultes permet de donner un cadre à la communication relationnelle. Un animateur se doit d'être juste afin de gagner la confiance des enfants, ceci en étant vigilant et en répondant à toute forme d'injustice subit par l'enfant. Il est important de considérer l'enfant comme un individu à part entière. « Je parle avec respect aux enfants ainsi j'exige à mon tour du respect ».

- La place des parents :

Depuis le décret d'août 2000, la place du parent est reconnue et instituée au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants**.** Une relation continue avec les familles facilite l'identification des problématiques individuelles des enfants et permet d'y apporter une réponse adaptée.
Les équipes développent et mettent en place une démarche de communication avec les parents, en leur donnant un certain nombre d'informations relatives à l'accueil de loisirs primaire du Bas Vernet.

Ce travail est nécessaire pour établir une relation de confiance au quotidien et sur du long terme. En tissant du lien relationnel, cette démarche permet d'éclairer les familles sur nos intentions pédagogiques et de mieux comprendre les enjeux. Notre mission principale consiste à permettre à l'enfant d'y trouver des conditions nécessaires à son développement et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille. La coéducation induit la mise en synergie de plusieurs acteurs éducatifs. La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie interdépendante de celle des autres. C'est l'approche de l'ensemble des intervenants qui forme un tout cohérent et complet, dans le sens où chacun a une utilité, une mission éducative. L'équipe d'animation reste attentive aux demandes des parents, en favorisant l'écoute et la mise en place de suivi quand cela est nécessaire. L'équipe est repérée et identifiée par les familles, elle évolue dans une dynamique sérieuse de travail basée sur l'échange, la discussion et la remise en question. La directrice est garante du bon respect de ce cadre et régule son équipe vers le bon respect du présent projet pédagogique. Le travail de cohérence avec ALP primaire et l'ALM maternel Victor Duruy, organisation des mêmes dates de sorties, procédures et formules identiques, discours similaire, prépaiement obligatoire, permet de gagner en sérieux et légitimité. La procédure d'inscription ainsi que la formule « sortie journée » sont clairement connues de tous. Les animatrices et animateurs font remonter toutes difficultés liées à l'organisation et/ou au suivi de l'enfant (cahier de liaison). Nous sommes très attentifs aux remarques et retours des parents et familles. Le lien avec les parents se fait directement auprès d'eux, lors des inscriptions, en temps d'accueil devant la porte de la sortie avec l'équipe d'animateur et la directrice.
Le moyen de communiquer le plus utilisé est la téléphonie pour joindre et être joint, pour répondre aux questions ainsi que pour les situations d'urgence « malade, accidents ». Les coordonnées du directeur sont remis et disponibles pour tous les parents dont les enfants participent à l'accueil de loisirs.
Les affiches d'informations et des programmes sont affichées sur l'espace ouvert de l'entrée. Le projet pédagogique de la structure est disponible à la lecture sur demande, il est diffusé ainsi que d'autres informations sur le site internet de Léo Lagrange.

<u>Mise en place d'un protocole d'accueil individualisé PAI</u> :
Nous restons à l'écoute des besoins des enfants. Les parents dont les enfants ont un traitement ou des soins à suivre ou sont porteur de handicap avec un suivi individualisé peuvent nous solliciter pour la mise en place d'un PAI. Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne de l'enfant dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

Financiers

- Principes budgétaires

L'ALSH bénéficie d'un budget pour l'année 2024 et 2025 de 4.08 euros / enfant.

- Les tarifs

La grille tarifaire tient compte du quotient familial, elle est établie par la ville de Perpignan selon le quotient familial CAF ou MSA (MSA tarif unique). Elle est disponible sur le site de la mairie de Perpignan. Un prix est calculé sur une base de formule forfaitaire permettant aux plus assidus de bénéficier d'avantages tarifaires.

Les partenaires

- Institutionnels et Financiers :

Léo Lagrange est l'organisateur de l'activité au regard de la DDCS.
Pour rappel :
La DAEE (division de l'action éducative et de l'enfance) est le service principal en termes de partenariat, les référents éducatifs (coordinateurs ville) dépendent de ce service et sont, avec ceux de l'association Léo Lagrange, nos responsables directs.
Nous sommes aussi en étroite collaboration avec les autres services de la ville, Direction des services techniques, Cadre de vie, enfance et loisirs, sport., et leurs infrastructures (musées, médiathèque, espaces aquatiques, et tous autres espaces sportifs et culturels). Les intervenants DDCS, qui viennent promouvoir la pratique du sport, la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire) :

L'ALSH Bas Vernet accueille les enfants les vacances scolaires : d'automne, d'hiver, de printemps, d'été (juillet et 1ère semaine d'août).
Horaires d'accueil de l'ALP :

- Accueil du matin : 7h45 – 9h00
- Accueil départ du midi : 12h00-12h30
- Accueil de l'après-midi :13h30-14h00
- Accueil des départs du soir 17h30-18h15

Pour toute demande de départ en dehors de ces horaires, l'équipe demandera de compléter le formulaire de décharge de responsabilité par le responsable légal, parent, ou personne autorisée à venir récupérer l'enfant. Seules les personnes nommées sur le dossier d'inscription sont habilitées à récupérer l'enfant, la première fois une pièce d'identité sera à présenter pour confirmer son identité.
Cet accueil de loisirs est habilité par la SDJES à accueillir dans ses locaux 80 enfants de 6 à 12 ans. Nous respectons les taux d'encadrement suivants : 1 animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire.

Principes d'inscription des familles :

- Les inscriptions se font auprès de la directrice de l'Accueil de loisirs, des permanences sont organisées afin d'accueillir les parents et de réaliser les inscriptions.
- Un dossier d'inscription est à compléter, il est à remettre avant les réservations, des documents seront à fournir afin de le compléter : assurance responsabilité civile de votre enfant en cour de validité, photocopies des suivis de vaccinations ou attestation de vaccination à jour délivrée par votre médecin, attestation CAF avec numéro du quotient familial (QF), justificatif de domicile (cf. liste complète des documents dans le dossier).

Les réservations peuvent être faites :

- En journée avec ou sans repas, demi-journée avec ou sans repas.
- Pour les sorties journées, une inscription journée avec repas est obligatoire, il y a en moyenne deux sorties journée par cycle.

Les tarifs :
La grille tarifaire est établie par la ville de Perpignan :

- Ils sont calculés pour les familles rattachées à la caisse d'allocations familiales en fonction de leur QF. Les réservations sont à la carte (hors sorties journée). Afin de bénéficier d'une absence

non facturable, l'annulation d'une réservation doit être faite par écrit sous un délai de 48 heures avant l'absence (non prise en compte du samedi et dimanche). Pour les absences pour motif d'enfant malade, elles doivent être justifiées par la présentation d'un certificat médical sous un délai de 48 heures après l'absence.

- Les familles rattachées à la mutuelle sociale agricole (MSA), et celles résidentes hors de l'agglomération de perpignan ont une autre tarification (cf. grille tarifaire).

Conditions de validation d'une réservation :

- Le dossier de l'enfant doit être complet et signé
- Le règlement de la facture doit être soldé avant le début de chaque cycle.

Pour les familles en difficulté financière nous fournissons sur demande des devis afin de bénéficier de prestations d'aides aux loisirs auprès de financeurs tels que le conseil départemental, ou autre.

Règles de vie de la structure :

Afin d'avoir une cohérence de fonctionnement, et d'être en adéquation avec les objectifs liés à la responsabilisation et l'accompagnement vers la construction d'une citoyenneté de l'enfant, il faut lui présenter l'ensemble des structures sur lesquelles il intervient (ALAE, ALSH mercredis, ALSH vacances), comme un tout qui fonctionne à l'image de la société. Les règles de vie sont en cohérence avec le fonctionnement des règles de vie en temps scolaire. Les règles doivent aussi respecter le droit civil (pas de violence). Elles sont respectées par les enfants mais aussi par l'ensemble de l'équipe d'encadrement.

On trouve deux types de règles :

- **Les essentielles non négociables**, exemple : se respecter, mettre la ceinture dans le bus…
- **Les règles de vie négociables,** qui subissent des évolutions et qui s'adaptent en fonctions des besoins et de l'âge des enfants. Par exemple : les cadets 6 ans, doivent demander l'autorisation avant de se déplacer, les magnums 9-12 ans sont en autonomie.

Les règles de vie sont écrites par les enfants et les animateurs lors des temps de paroles de chaque structure. C'est un temps important qui permet d'expliquer les raisons et l'utilité de mettre en place des règles communes. Expliquer leur importance et leurs buts comme, par exemple, permettre de favoriser la vie en collectivité. Elles peuvent être à l'initiative des enfants ainsi que de l'animateur, du directeur, ou d'un besoin constaté sur le terrain. Elles sont imagées et affichées sur le lieu du temps de parole et ainsi, permettre de les rappeler et de les faire évoluer, durant ces échanges.

La communication

- Interne :

Dans chaque structure il y a un tableau d'affichage à l'attention des équipes (planning, informations syndicales, note de jour, organisation internet).

Dans les bureaux de la directrice, un tableau d'affichage sur lequel se trouve les fiches TAM, les protocoles de sécurité, les projets pédagogiques…

Tous les lundis, une réunion de préparation est organisée de 14h30 à 16h00. Y sont abordés : l'organisation des programmes, des activités, des sorties, et l'écriture et la mise en place des projets d'activité.

En direction des enfants :
La communication se fait en temps de parole, affichage des règles de vie, du programme, des outils d'évaluation : « station météo ». Des échanges formels et informels permettent d'établir la communication entre animateurs et enfants.

- Externe

Les familles ont la possibilité de consulter les sites internet de la mairie de Perpignan et de Léo Lagrange, réunissant l'ensemble des informations liées aux ALAE et ALSH :
https://leolagrange-acm-perpignan.org
https://www.mairie-perpignan.fr

Les informations sont données aux parents, modalités des inscriptions, dossiers et fiches d'inscription documents à fournir, tarification selon grille tarifaire, suivi des inscriptions et règlements en espèces ou par chèque bancaire.
L'affichage des informations se fait sur le support vitré de la porte d'entrée, ainsi que sur un tableau d'affichage à l'extérieur de l'accueil de loisirs. Un espace d'affichage spécialement réservé aux animateurs se trouve en cuisine, notes syndicales, planning des horaires… Des programmes d'activités sont distribués aux familles en début et durant le séjour Des questionnaires sont remis aux parents afin d'évaluer leur niveau de satisfaction et permettre de faire évoluer notre service en fonction des besoins des familles. Il est prévu d'avoir un panneau d'affichage à l'entrée afin de faciliter la diffusion des informations.

En direction de la ville, en direction de Léo Lagrange :
Les échanges se font par le biais des coordinateurs mairie et Léo Lagrange, par des notes de services ainsi que par la remise de bilans chaque cycle. Les communications se font essentiellement par échanges téléphoniques et messages électroniques. Une réunion de coordination est organisée mensuellement avec l'ensemble des directeurs des ALAE et ALSH de Léo Lagrange Perpignan.

L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, après chaque fin de projet d'activité ou d'animation, en réunion afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches

annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter. Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année :

Les évaluations doivent se faire avec les enfants, puis une analyse de celle-ci est réalisée en réunion d'équipe lors des bilans de chaque fin de cycle. Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.
Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation :

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Bas Vernet. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

L’accueil des enfants en situation de handicap

Les moyens

Le projet pédagogique de l’accueil de loisirs de Bas Vernet a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l’ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap. La directrice de l’accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d’inscrire leur enfant à l’accueil de loisirs de Bas Vernet.

La Fédération Léo Lagrange, par l’intermédiaire de la Délégation Nationale à l’Enfance propose un guide à l’usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d’entretien, qui permet au Directeur d’organiser et d’encadrer l’accueil d’un enfant en situation de handicap (construire pour l’enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc…)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l’organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l’équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l’application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d’accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (***Voir annexe)***

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d’intégration de l’enfant handicapé.
- Favoriser l’intégration de l’enfant handicapé au sein de l’accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S’informer auprès des parents de l’enfant des besoins spécifiques de leur enfant.
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l’accueil de l’enfant.
- Informer tout intervenant que l’accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l’accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.

Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, créé le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.
Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.
L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Léo Lagrange Méditerranée
Rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN
04 68 35 00 35